



Ordonnance de télécom CRTC 2018-96

Version PDF

Ottawa, le 21 mars 2018

ISP Telecom Inc. – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
ISP Telecom Inc.	AMT 17	6 mars 2018	21 mars 2018
	AMT 17A	15 mars 2018	21 mars 2018
	Modifications au Tarif des services d'accès		

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général